L'ABEILLE.
PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 91, rue Chartres.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 21 AOUT 1839.

PROJETS DE M. VAN BUREN.

On ne doit pas être surpris du silence de la presse whig sur la question de l'*indépendance du trésor*; elle considère ce projet enfanté comme trop chimérique et trop anti-libéral pour qu'il soit jamais mis à exécution. Cependant les loco-focos n'ont pas encore dit et n'affirent pas du membre du congrès qui ne soit en faveur de cette mesure; et il est à regretter que les membres de l'opposition ne montrent pas cette ponctualité dont s'honorent ceux de l'administration, lorsqu'il s'agit à la chambre de la discussion d'une question importante: ces derniers n'auraient garde de s'absenter quand les affidés du pouvoir leur ordonnent de rester. Et qu'on ne l'oublie pas, le bill de sous-trésorerie sera présenté au congrès dans cette session. M. Van Buren l'a annoncé dans toutes les villes, bourgs et villages qu'il a parcourus. M. Benton a *prédit* que le bill deviendrait loi, mais qu'il pensait qu'il serait nécessaire pour cela que les banques fussent obligées à suspendre leurs paiements en espèces. Le *Globe*, journal officiel du gouvernement général, dit que les whigs voudraient répandre l'alarme dans le pays et qu'une suspension de la part des banques en sera le résultat; enfin le New-Era, l'organe du parti ultra-démocratique dans l'Etat de New-York, excite le peuple à envahir les banques et à leur enlever leurs espèces, des placards sont affichés à cet effet aux coins des rues. Comme on le voit, nos adversaires ne négligent aucun moyen bon ou mauvais de parvenir à leur but; et du moment où ils ont l'impudence de chercher à ameuter la populace et à exciter le désordre, on doit s'attendre à tout d'eux.

Toutes ces circonstances et d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, prouvent que Van Buren et ses amis, les *gros bonnets* démocrates, sont décidés à frapper un coup décisif, et ils fondent leur plus grand espoir sur la croyance qu'ils ont que les banques pourront être forcées à suspendre leurs paiements en espèces. Ceci paraît absurde au premier abord, car comment les banques suspendraient-elles alors qu'elles ont dans leurs caveaux pour plus d'espèces qu'elles n'ont de circulation, à un tel point que jamais elle n'ont présenté plus de garanties et leur sécurité n'a été plus grande qu'à présent?

Il est cependant bien vrai que M. Van Buren et ses affidés conservent cet espoir: sur quoi le fondent-ils? Nous ne saurions le dire, à moins de donner crédit à certains bruits qui courent parmi des gens à même d'être bien informés. L'on dit que le gouvernement a imposé aux banques, ou que les banques ont pris pour un montant considérable de billets du trésor pour lequel elles ont donné en échange leurs propres billets, et l'on espère, en exigeant d'elles le remboursement en espèces de ces billets, créer une panique capable de compromettre nos institutions monétaires. A cela nous n'ajouterons qu'une chose, c'est que, quelque espérance fondée qu'elle soit ou non, qu'ait le pouvoir, il est une chose qui mérite la plus scrupuleuse attention de la part des amis de l'ordre et de la prospérité de l'Union, c'est la marche que va suivre le gouvernement à la prochaine session du congrès.

On nous assure que beaucoup de personnes ne restent en ville que parce qu'il leur faut faire honneur à leurs engagemens: la plupart des banques refusant d'accepter des renouvellemens. Nous pensons que, dans les circonstances actuelles, les banques ne doivent pas se montrer trop difficiles sur les renouvellemens, parce que c'est une question d'humanité bien plus qu'une question d'argent. D'ailleurs c'est toujours une mauvaise politique que de compromettre la vie de ses débiteurs.

Rapport de l'Hôpital de Charité, mardi le 20 août, 6 heures du soir.

Admis	32
De la fièvre jaune	23
Décès	9

MEXI[redacted]

La goélette Cumanche [redacted] Vera Cruz d'où elle est partie [redacted] politiques qu'elle apporte [redacted] Les affaires étaient languissante [redacted] avait que quelques navires dans le port. [redacted] La mort du général Santa Anna est faux.

Lemus et Canales n'ont eu aucun engagement avec les troupes du gouvernement. Les insurgés venaient de toutes les parties du royaume implorer leur pardon. La Cumanche a apporté $16,500 consignées à divers maisons de commerce.

JAMAIQUE.

Quelques journaux du nord ont osé avancer, sur la foi de certain voyageur anglais, que la prospérité de cette colonie allait toujours croissant. Nous ne mettons point en doute la bonne foi de ces journaux; mais nous avons le droit d'être surpris de les voir si mal informés de ce qui se passe dans les Antilles et accueillir avec confiance les rapports infidèles de quelques fanatiques négrophiles.

Ce n'est pas ici qu'on pourra donner le change sur la situation véritable de la Jamaïque, parce qu'il ne manque pas, parmi notre population, de victimes de la fameuse loi anglaise d'apprentissage. La prospérité de la Jamaïque est telle que les plantations y sont sans valeur, que le[redacted]dre sont par le fait expropriés, que les [redacted] sont réduits à rien et que ce ne sera bie[redacted] utre Saint Domingue.

Une philantro[redacted] a perdu sans retour une des plus belles [redacted] Antilles, et l'on viant nous parler de [redacted] dérision.

C'est ainsi que tourne[redacted] expériences sociales; c'est à dire qu'ell[redacted] la ruine de toute une population. [redacted] exemple ne soit pas perdu pour nous; [redacted] fautes d'autrui, gardons nous de [redacted] faire leurs expériences sur le corps so[redacted] mal est irréparable et que le bien même [redacted] salter parfois n'est jamais sans alliage.

LOI DE LYNCH AUX ARKA[redacted]

Trois des assassins de la famille W[redacted] comté de Washington, Arkansas, ont été [redacted] la foule ameutée et pendus sans autre forme de procès. Il résulte de ce fait que ceux qui ont pris part à la mort de ces trois personnes, prévenues d'assassinat, sont tout aussi coupables que les assassins eux-mêmes; car les uns et les autres ont également donné le funeste exemple de la violation des lois du pays. Ne comprendra-t-on donc jamais que, dans toute société régulièrement organisée, il n'est permis à personne de se faire justice à soi même et que la paix publique (non moins que la sécurité des personnes et des propriétés) est subordonnée à la stricte observation des lois?

De pareilles démonstrations *extra-légales* ne sont pas seulement funestes au pays en ce qu'elles tendent à compromettre ce respect de la loi qui est le culte social des peuples libres, mais elles nuisent encore à la cause de la liberté en général, en faisant croire aux nations étrangères que nos institutions tant vantées ne sont qu'un désordre organisé.

HYDROPHOBIE.

Une jeune fille est morte dernièrement à Baltimore atteinte de cette horrible maladie, ayant été mordue par un chien enragé, environ vingt jours avant l'apparition de la maladie.

Nous profitons de cette occasion pour appeler sur ce sujet l'attention de l'autorité. Des chiens sans nombre encombrent nos rues, la saison de la rage canine approche et, conséquemment, la sécurité publique réclame impérieusement qu'il soit pris des mesures pour nous délivrer de tous ces chiens errants qui peuvent d'un instant à l'autre devenir dangereux.

Jusqu'à présent le zèle de nos officiers municipaux a préservé notre ville de cette redoutable maladie et nous espérons que l'avenir n'aura rien à envier au passé.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par J. B. Blache, à 5 heures p. m., sur la Levée, entre les deux marchés et près des Magasins Rouges.—Vins, huile, olives, &c.

Par Hewlett & Cenas, à 10 heures a. m. aux magasins de J. B. Wallace & co., rue Perdido—7 boucauts tabac.

Par J. A. Beard, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Jackson et Franklin—Meubles de ménage.

FEUILLETON.

HENRY CLAY.

I.

Tout d'abord, nous éprouvons le besoin de prévenir le lecteur que la passion n'a pas dicté une seule des lignes qu'on va lire. Voilà par profession à des occupations qui excluent tout esprit de parti, nous avons constamment regardé, avec un œil impassible et contempteur, les sourdes menées et les insinuations mensongères que nous avons rencontrées sur notre chemin. Nous n'aimons l'ironie nulle part: elle a trop d'amertume pour être raisonnable. Celui qui prodigue le sarcasme est colère; et la colère, dans son aveuglement, s'arme souvent de la calomnie.

Aujourd'hui plus que jamais, nous répudions toute influence secrète ou lointaine de certaines couleurs ou nuances politiques. Nous poussons du pied ce fatras de mensonges flagrants, de critiques poignantes, de haines ridicules, de déchiremens insensés. Nous admirons le talent partout où le talent se trouve. Nous nous isolons des cris de la multitude, pour que notre pensée épurée dans la solitude du cœur mire l'homme au miroir de ses actions et de sa vie.

Cependant, nous ne nous faisons pas illusion. La vie de Mr. Clay est si intimement liée à la grande histoire politique de l'Union, qu'il nous sera impossible de l'embrasser dans toutes ses parties et la circonscrire dans notre cadre. Depuis trente ans il a incrusté son nom en lettres ineffaçables sur toutes les mesures gouvernementales qui nous ont poussés vers la route que prennent les grands peuples de la terre. Nous laissons à l'historien de la Nation l'immense tâche d'enregistrer sur ses pages futures les travaux de l'illustre sénateur. Nous nous réservons une tâche plus modeste, celle de dessiner seulement les contours de cette grande figure américaine.

Henry Clay, naquit dans le comté de Hanovre, Virginie, le 12 avril 1777. Il était encore en bas âge, lorsqu'il perdit son père, respectable missionnaire de beaucoup de talent. Il est inutile de nous étendre sur l'histoire de ses ancêtres. Sa gloire est à lui seul; il ne la reçut pas en héritage. C'est lui qui la cueillit au milieu des tribulations et des déboires d'une vie agitée, non pas pour s'en faire une auréole, mais pour la transmettre à ses concitoyens en leur disant: Tout cela est à vous.

Henry Clay quitta le collège, très jeune encore, pour aller remplir les modestes fonctions de sous-greffier dans une des hautes cours de Richmond. Là, il sut s'insinuer adroitement parmi les hommes les plus distingués de la Virginie dont il se gagna l'estime par ses mœurs aimables et sa grande intelligence. D'après leurs conseils, il commença l'étude du droit à l'âge de dix-neuf ans. Cette belle étude s'harmoniait si bien avec son génie et ses goûts, qu'il put se faire licencier à vingt ans. C'est ici qu'il s'exila de ses pénates et qu'il passa à l'Etat naissant du Kentucky.

Rien n'avait encore trahi les puissances oratoires du jeune avocat, quoique l'élégance et l'exquise chasteté de sa conversation eussent déjà attiré l'attention de ses confrères. Une circonstance assez remarquable amena tout-à-coup son début. Dès son arrivée à Lexington, il s'était attaché à une société littéraire dont il suivait exactement toutes les séances, sans, cependant, prendre une part active aux questions qui s'y débattaient. Une fois pourtant, la discussion avait été animée et intéressante, le président allait clore les débats et mettre la question aux voix, quand Mr. Clay dit sans arrière pensée, que le sujet ne lui semblait pas encore entièrement épuisé. Ses amis qui l'engageaient depuis longtemps à se mêler aux débats de la société, le prirent au mot et s'écrièrent simultanément: Mr. Clay parlera. Tous les yeux se portèrent alors sur lui, qui, n'osant résister à cet appel général, se leva timidement et avec une émotion peu commune, et débuta par ces mots: "Messieurs du Jury." Il fallut toute l'amitié que lui portaient les membres de la société pour qu'un rire universel n'éclatât pas de tous les coins de la salle. Lui, ne sachant où il en était, il reprit à deux fois: "Messieurs du jury! Messieurs du Jury!"

Mais sa virile fierté vint chasser cette émotion du moment. Dès ce premier triomphe sur lui-même, il maîtrisa son sujet et domina sur toute l'assemblée. Sa tremblante voix devint peu-à-peu forte et vibrante, ses yeux éblouis s'animèrent, ses argumens se pressèrent. Son éloquence perça les nuages qui l'entouraient, et vint étonner les spectateurs en leur révélant un nouvel orateur. On assure que ce début était une belle préface aux brillants efforts qui fit plus tard Mr. Clay, depuis que sa voix plane sur la République comme une voix de rédemption.

Henry Clay concentrait en lui toutes les qualités qui concourent éminemment au succès de l'avocat. Il possédait cette puissance innée qui fait lire sur le front des jurés les diverses sensations qu'ils éprouvent. Ainsi, épiant les changements qui s'opèrent chez ceux qui l'écoutent, il savait à propos devenir facétieux et spirituel, il prévoyait le moment où il ne fallait être qu'argumentateur austère, où il devait flétrir sa victime sous le souffle impitoyable de son indignation, où il pouvait verser toute son âme en un torrent d'éloquence irrésistible.

Quoiqu'il fût très capable d'analyser les questions les plus ardues, et de démêler avec une énergique sagesse les principes abstraits du droit, il se sentait cependant trop à l'étroit dans de pareilles discussions. Il lui fallait une scène où ses puissances naturelles de son génie pussent être mises en jeu. Il lui fallait une question qu'il pût traduire à la barre de la raison, une question qui ne fût pas soumise aux formes arbitraires et à la discussion tecnique et routinière du code, une question que la loi ne pût faire passer sous ses fourches caudines. Alors, il se laissait aller au torrent de ses sublimes inspirations, à la hardiesse habituelle de ses expressions, au brillant de ses images, à la force de sa logique. Il portait le scalpel au fond de son sujet avec une main de fer, il disséquait une question métaphysique avec une sévérité écrasante, pou[redacted] échappait de son âme des pensées de vie [redacted] uber sur tout cela comme une poudre [redacted] lligences ne descendent pas tou[redacted] et aux minuties de dé[redacted] plait dans l'espace sans limit[redacted] sont pas des ailes d'oiselet. D'u[redacted] ol, portant l'homme jusqu'à la divinité, [redacted] si loin et si haut qu'il semble que la noble[redacted] la beauté de ses conceptions se mesurent à la hauteur où il s'est placé, à la majesté de celui avec qui il va se mettre en communion.

Les amis et les ennemis de Henry Clay s'accordent à dire que les puissants du jour n'ont jamais pu détruire sa noble répugnance à se charger d'une poursuite injuste ou oppressive; et qu'il n'a jamais fermé sa porte à l'homme du peuple et au pauvre qui seraient venus lui demander le secours de ses talens et de son éloquente voix contre un adversaire influent ou heureux. La vie de l'avocat était à ses yeux une vie de dévotion. Il s'élevait au dessus de considérations particulières et des intérêts privés de l'égoïsme. Tous les objets de ses belles affections s'agrandissaient avec lui, l'amitié, le malheur, les devoirs. Tout ce qu'il laissait au dessus des passions vulgaires était si petit, la vengeance, l'envie, la cupidité! La grandeur qu'il se faisait de ses devoirs l'amena une fois en collision avec le colonel Daviess, avocat de District des Etats-Unis d'une haute capacité. Voici les faits dépouillés de tout commentaire. Daviess dans un moment de colère avait frappé un aubergiste pour quelques propos de fort peu d'importance. L'aubergiste voulut faire expier à son agresseur les coups qu'il lui avait portés. A cet [redacted], il s'adressa à tous les membres du barreau [redacted]kfort; et nul n'osa paraître dans une cour [redacted] fort Daviess, dont on craignait de prov[redacted] bilité. La pauvre victime vint en[redacted] ses malheurs à M. Clay, qui, [redacted] hésitation et n'écoutant que [redacted] de son cœur, lui promit de [redacted] un tribunal. Daviess parut [redacted], et s'abandonnant à sa verve caus[redacted] cruellement et sans raison l'humble [redacted] qu'il avait fait traduire à la barre de la justice, [redacted] rendre compte de sa conduite. M. Clay con[redacted] trop bien la sainte mission de l'avocat pour [redacted] pas permettre à son adversaire d'entasser injure [redacted] sur la tête de son client toutes les injures que [redacted] une fureur insensée. En conséquence, il [redacted] vigueur, il parla les coups avec adresse, [redacted] avec force à son adversaire, qui, piqué [redacted] le champ à M. Clay qu'il eût à in[redacted] sa plaidoirie, à cesser toute allu[redacted] autre ligne de défense. Cette lettre [redacted] de commandement qui trahissait la p[redacted] du colonel. M. Clay répondit qu'il av[redacted] son ministère à un homme persécuté et qu'il [redacted]uirait sa cause ainsi qu'il le jugerait convenable, sans aller recueillir les avis de qui que ce fût, et moins encore ceux de son adversaire. Cette réponse sèche et laconique envenima tellement les premières blessures du colonel, qu'il provoqua M. Clay à un duel. M. Clay releva le gant, le cartel fut accepté. L'affaire devenait déjà fort sérieuse, quand leurs amis intervinrent. Il s'ensuivit une réconciliation si parfaite entr'eux, que leur intimité ne cessa qu'avec la vie du colonel qui, quelques années après, fut tué à la bataille de Tippecanoe.

Ce qui jeta beaucoup d'éclat sur la carrière d'avocat de Henry Clay, c'est l'hommage public que lui rendit le célèbre Aaron Burr lors de la fameuse accusation de haute trahison portée contre lui par le président des Etats-Unis. Il faut que Burr, cet homme d'un talent si vaste, et d'une si grande sagacité, ait entrevu en un clin d'œil dans le jeune avocat quelque chose qui manquât à ses vieux confrères, pour qu'il lui confiât une cause d'où dépendaient et sa vie et son honneur.

Henry Clay est d'une taille haute et élancée, il a de la dignité dans son maintien et une simplicité attrayante dans son abord. Sa tête est une combinaison parfaite d'amenité, de fierté, de puissance. Sa bouche est grande et virile, mais une expression indéfinissable de douce finesse et de dédain amer en effleure les contours. Son large front est d'une éloquence divine. L'école du docteur Gall y lirait, en lettres non-équivoques, tout ce qui révèle une intelligence supérieure. Dans un salon ou dans un cercle d'amis, il est simple, bienveillant, ouvert. Généreux jusqu'à la prodigalité, il ouvre sa porte et prête sa bourse, sans calcul, sans ostentation, sans vanterie; au malheureux qui n'a pas de foyer et à l'étranger qui n'a pas d'amis. Au-dessus de tout ce qui est vil et fangeux, et, par conséquent, ne soupçonnant pas la cafarde ingratitude des hommes, il s'est souvent attiré des déceptions cuisantes et s'est vu dans la triste nécessité de se reprocher quelque fois les généreux élans de son cœur.

Son âme ne s'est pas refroidie à l'attouchement de la fortune. Aujourd'hui qu'il est au pinacle des grandeurs humaines, son sang est toujours chaud, son cœur toujours jeune, son sourire toujours familier, sa main toujours tendue à la foule qui l'entoure et le presse. Les obstacles qu'il eût à enlever dès les premiers pas de sa carrière, les bâtons que l'intrigue et la rivalité jetèrent aux roues de son char chancelant, lui imprimèrent un éternel penchant à l'indulgence et à la bienveillance. Il n'a pas cet esprit hautain et desséchant qui arrête l'ambition d'autrui au matin de sa course, qui effraie les jeunes intelligences par des sarcasmes haineux ou des sourires railleurs.

Voilà les sentimens intimes de l'homme qui, cachés par le manteau de gloire du sénateur, viennent ajouter leur vague parfum à son or éblouissant.

Mais au milieu des orages de la tribune, une transformation complète s'opère. Dans l'arène des chambres, la nation se produit toute entière, avec tous ses intérêts, toutes ses idées, toutes ses passions. Les élémens les plus opposés et les plus hétérogènes y sont mis en présence. Chacun dresse contre son adversaire toute la puissance que peuvent lui prêter le crédit, l'influence, le talent. Chacun s'appuie sur les masses dont il soutient l'intérêt ou la pensée. Toutes les forces y sont sur un pied d'égalité. C'est du débat de toutes ces forces que doit naître le bien public.

Là, au milieu de cette fermentation sociale, au milieu de ce conflit où les opinions s'épurent en se manifestant, Henry Clay laisse derrière lui toutes les modestes vertus de la vie privée, et ne porte avec lui que son patriotisme et son génie. Son front s'illumine, ses yeux flamboient, ses veines se gonflent, sa voix est vibrante. Il devient menaçant, ses paroles flétrissent, ses gestes sont de mépris. Alors, c'est le mandataire du peuple qui parle et agit.

C'est sous ce point de vue qu'il nous reste à l'envisager.

(*A continuer.*) C. D. D.

MINISTERE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

DEPOT DES CARTES ET PLANS.

Avis aux navigateurs.

Il a paru dans les journaux des extraits d'une lettre du Cap. Escoffier, commandant le brick chilien *Chili*, de Valparaiso, au sujet de la formation subite d'un groupe d'Iles sorti de la mer, à 50 environ dans l'ouest de Valparaiso. Le ministre de la marine a reçu les renseignemens suivans:

"Le capitaine Escoffier a déclaré à M. le capitaine de vaisseau de Villeneuve, commandant la station navale des mers du Sud, que le 12 février dernier il a été témoin, à sept heures quinze minutes du soir, de l'apparition au-dessus du niveau de la mer, de plusieurs Iles qu'il releva à la distance de six à neuf milles, et dont une s'éleva en peu de temps à une hauteur égale à celle de l'Ile Juan-Fernandez; il dit aussi avoir ressenti le matin des secousses de tremblement de terre, et avoir aperçu la nuit suivante, dans la direction des Iles nouvelles, des clartés successives qui paraissaient produites par l'éruption d'un volcan.

Suivant les relèvemens du capitaine Escoffier, la position de ces Iles serait:

La plus septentrionale, qui est aussi la plus élevée. Latitude 33o 34' sud. Longitude, 70o 32' ouest de Cadix, ou 70o 9' ouest de Paris.

La plus méridionale:

Latitude, 33o 44o sud. Longitude 70o 34' ouest de Cadix, ou 79o 11' ouest de Paris.

Tout l'équipage du brick ayant partagé la conviction du capitaine, a signé la déclaration qu'il a faite le 24 février.

Empressé de vérifier un fait qui serait d'une si grande importance pour les navigateurs, M. de Villeneuve est convenu avec M. le capitaine de vaisseau Cécille, commandant la corvette l'Héroïne, sortie de Valparaiso, le 18 février, pour visiter les côtes sud du Chili, que cet officier s'assurera si ce fait est réel, ou si la déclaration du capitaine Escoffier n'a pas été le résultat de quelque illusion. Dans le premier cas le capitaine Cécille, après avoir fait la reconnaissance de ces Iles, reviendrait à Valparaiso avant de continuer son voyage. On ne peut tarder à avoir à ce sujet des renseignemens certains. (*Moniteur.*)

MR. BOYER a l'honneur de prévenir les parens de ses élèves et le public qu'il vient de louer une maison très vaste qui lui permettra de donner plus d'étendue à son externat.

Pour répondre ensuite à la confiance des parens et pour favoriser, autant qu'il est possible, les développemens d'une bonne éducation, il a pris le parti de reprendre ses classes l'après-midi, de quatre à six heures. Une heure sera consacrée à des exercices gymnastiques, et l'autre à l'étude pour les leçons du lendemain. Ainsi ses cours seront: le matin, de huit heures à trois, et l'après midi de quatre à six. 21 août

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Scotland, Merryman, Liverpool, L H Gale
Barque Eddystone, (ang.) Avent, Gibraltar, Schmidt & Werner
Goel. Champion, Thompson, Matagorda, Farmer & Spearing
Sabina, Moore, West Indies, R Groning & co
Rosario, Taylor, St. Marks, capt
Charlotte, Mack, Pensacole, do

ARRIVES.

Bateau de remorque Phœnix, Annable, de la Passe S. O ayant mis en mer la barque Solomon Saltus—il a amené dans le port le navire Panthea, barque B. Mezick, goels. Comanche et David Rogers. Laissé la passe le 19 courant; navire Columbia toujours sur la barre; aucuns batimens en vue; goel. Olynthus au détour.

Navire Panthea, Ashby, en 38 jours de New York.
Barque B. Mezick, Garvin, en 40 jours de Philadelphie.
Goel. David Rogers, Morgan, de St. Marks.
Goel. Cumanche, Wallman, de Vera Cruz, (9 at.) à J. T. Laguerenne & co.

MEMORANDA.

Goel. Water Witch partie pour Mexico a été vue le 14 courant, à 300 milles sud-est de la passe S. O.
Navire Lowell, de Boston pour ce port était à la hauteur de Double Headed Shot Keys, le 14 août
Barque Louisa, de New York est arrivé à Vera-Cruz le 28 courant.

AVIS.—Le navire paquebot B. MEZICK de Philadelphie est maintenant en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
21 a JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

☞ Les consignataires de deux caisses de marchandises, marquées Chas. Atkinson, Cleveland, J. U. aux soins de J. M. Field & co., Nlle. Orléans, reçues par le navire Emperor, sont requis de s'adresser au soussigné et venir les recevoir.
21 a WHITRIDGE & Co., 76, Magasins.

☞ La goélette CREOLE, capt. Cormier de la Havane est maintenant en déchargement en face la rue Toulouse. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.

☞ Pendant notre absence momentanée de cette ville, M. JOSEPH A. BEARD est notre agent autorisé pour la transaction de nos affaires.
10a Signé, W C TOMPKINS & co

☞ L'agence des célèbres cuisines de Pierce se trouve à mon dépôt de bois, No 208, rue Girod, où les ordres qui seront envoyés recevront une attention immédiate.

J'ai constamment en main une quantité du meilleur pin blanc de l'Est, très bien assorti, de l'épaisseur de 2 à 3-4 de pouces, ainsi que du mais et du foin, que je vendrai à bas prix pour du comptant et dont j'en ferai la livraison dans la ville.
16 août DAVID MOORES.

☞ Pendant l'absence du soussigné M. CHAS. B. BATTELLE est notre agent autorisé.
CHAS. & E. BERNARD. 13 aout—1s

$10 DE RECOMPENSE.—Partis marrons dans le courant du mois de juillet dernier, les esclaves LEWIS et ROSE. Lewis est âgé d'environ 50 ans, noir, ayant perdu le palais de la bouche et parlant très mal, de la taille d'environ 5 pieds 6 pouces. Rose sa femme est âgée d'environ 46 ans, la peau rouge, boitant un peu, de la taille d'environ 5 pieds 7 pouces. Ces esclaves ont été achetés à Charleston en mars dernier. Cinquante piastres de récompense seront données pour la conviction de la personne qui les recèle. L'on suppose qu'ils sont dans la seconde municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 21 aout—3

A VENDRE.

LA BRIQUETERIE qui avait été vendue à Mr. A...ogo, et dont la vente n'a pu s'effectuer par cause de la mort de l'acquéreur.

Cette briqueterie est située à la pointe en face de Carrollton, et se compose de deux arpens de face au fleuve, sur 80 de profondeur et cultivable à 60 arpens, ensemble 30 ESCLAVES petits et grands, tous d'excellens sujets. Les animaux, ustensiles et tout ce qui en dépend.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Messrs. Guinault & Delassus, passage de la Bourse, entre St Louis et Conti, ou à M. Grenier sur les lieux. 21 août

A LOUER—La maison à trois étages commodément bâtie et bien située dans la rue Philippa, près la rue du Canal, maintenant occupée par Wm. H. Ker, Esq. La possession en sera donnée au premier octobre prochain. Pour les conditions, s'adresser à JOHN MINTURAN,
21a—1m 13, passage de la Bourse.

LAINE. — Le plus haut prix sera donné pour 500,000 livres de laine de la Louisiane par GEO. BUCHANAN & Co,
21a 68, rue du Camp.

TRAITES sur l'Ouest—Traites sur Kentucky, à vendre par GEO. BUCHANAN & Co.
21at 68, Camp.

MAIS—2,000 boisseaux, à vendre par ABRAHAM TRIER,
21at 34, rue Gravier,

HARDES—50 caisses hardes pour la saison, à vendre par WHITRIDGE & Co,
21 a 76, Magasins.

PIERRES Plates à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par S. HEATH & Co,
21 a 95, Camp.

ARDOISES de diverses grandeurs, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
21 a S. HEATH & Co, 95, Camp.

TRAITES sur New-York à courte vue en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
21a GODFREY LAWRIE & SMALL.

SON en magasin et à vendre par
21a GODFREY LAWRIE & SMALL.

CACAO—150 sacs cacao de Carracas, en débarquement et à vendre par
21 a HAGEDORN & CRAMER 50, Bienville

VERMICELLE—50 boîtes en magasin et à vendre par HAGERDORN & CRAMER,
21 août 50, rue Bienville.

TRAITES sur New York, à vendre par
21 a E. & J. ANDREWS, 32, Gravier.

BOTTES—50 caisses bottes, à vendre par
21 a WHITRIDGE & Co, 76, Magasins.

BILLETS du Texas et de l'Alabama demandés par G. R. STRINGER, 50, Canal. 21 a

100 BARILS ciment hydraulique; 150 do. plâtre de Paris; 30 grosses allumettes royales patentées, à vendre par E. UNDERHILL,
20a encoignure St. Charles et Commune.

PLATRE DE PARIS—300 barils en bon ordre, à vendre par GEO. BEDFORD,
20 août 22, rue Bienville.

CIMENT Hydraulique et Romain—250 barils à vendre par GEORGE BEDFORD,
août 22, rue Bienville.

SAVON—300 caisses savon No 1, de Boston, à vendre par GEO. GREEN & BRO.
20 août 20, rue du Camp.

TOILE A DRAPS ET A CHEMISES — 100 balles à vendre par WHITRIDGE & Co.
20 août 76, rue des Magasins.

OR AMERICAIN — $2000 en demi-aigles et quarts do, à vendre par ROBINSON & Co.
20 août 45, rue du Camp.

POST NOTES de la banque de Port Gibson—$3000 à vendre par ROBINSON & Co.
20 août 45, rue du Camp.

POST NOTES de la banque de l'Union du Mississippi demandés par ROBINSON & Co.
20 août 45, rue du Camp.

SAVON—400 caisses savon No. 1, à vendre par WHITRIDGE & Co.
20 août 76, rue des Magasins.

BLANC DE BALEINE—250 caisses à vendre par WHITRIDGE & Co.
20 août 76, rue des Magasins.

PIASTRES MEXICAINES—Achat de piastres mexicaines par JAS. HEPBURN,
20a encoignure Canal et Camp.

TRAITES sur Louisville, à vendre par WILLIAM G. HEWES & co.
20a rue Natchez.

FEVES PLATES—75 barils fèves blanches, à vendre par E. UNDERHILL,
20a encoignure St. Charles et Commune.

JAMBONS de 1ère qualité, passés à la chaux, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par
20 a JOS. LANDIS & Co.

SEL—En débarquement et en lots à la convenance des acheteurs, sel des Iles Turques, à vendre par
20 a A. PARK, 85, Commune.

SEL—Gros et fin de Liverpool, en bonne condition et en lots convenables, à vendre par
20 a A. PARKS, 85, Commune.

CIMENT HYDRAULIQUE—500 barils à vendre par GEO. BEDFORD, 22, Bienville. 20 a

HARANGS du Potomac—150 barils à vendre par
20 a GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
20 août R. GRONING & Co.

POIS pour Plâtre—30 barriques à vendre par
20 a GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

CHAUX—500 barils à vendre par
20 a GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

BRODEQUINS—40 caisses à vendre par
20 a WHITRIDGE & Co. 76, Magasins.

PORC MESS—200 barils, à vendre par
20 a JOS LANDIS & Co.

PORC PRIME—100 barils, à vendre par
20 a JOS. LANDIS & Co.

OUVRAGES en coquilles—5 caisses, ouvrages en coquille, consistant en paniers à fleurs, &c., en débarquement et à vendre par
19 a J. W. ZACHARIE & Co. 88 Douane.

SEL des Iles Turques à flot.—Le chargement du brick Canton, consistant en 4000 boisseaux sel des Iles Turques, à vendre par
19a J. W. ZACHARIE & Co, 88 Douane.

TRAITES sur la Havane, à vendre par M S CUCULLU, LAPEYRE & C[redacted]
19 août Rue Toulouse, No. [redacted]

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre [redacted] CHATELAN[redacted]
19 août—2 Rue Gravier, Hôtel[redacted]

FARINE—1000 barils farine su[redacted] et à vendre par
19 août 44, N[redacted]

FARINE—200 barils farine, en ma[redacted] à vendre par G. DORSEY,
19 août 44, Nouvelle Levée.

SAINDOUX—500 barillets saindoux, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
19 août 44, Nouvelle Levée.

CAFE—30 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
19 août 44, Nouvelle Levée.

BEURRE—90 barillets beurre de l'Ouest, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
19 août 44, Nouvelle Levée.

TABAC DE CUBA—En débarquement et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
19a 88, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—100 paquets en débarquement du navire St-Louis, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 19 août

TRAITES sur New-York à 60 et 90 jours de vue à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
19 août 50, rue du Camp.

PORTE-CRAYON en or et en argent, à vendre par NORMAN, STEEL & Co,
19 août N. O. Stationers Warehouse, 14, Camp.

MEDECINES ET HUILE DE LIN récemment reçues par les navires St-Louis et Auburn, un assortiment d'huile de lin, et médecines, consistant en graines de lin, calomel, quinine, tamarins, Ipecac, jalap, rhubard, crème de tartre, acid tartaric, baume de copahu, arrowroot, morphine, sels, soufre, camphre, soda sub. carb. &c., &c. à vendre à bas prix par JARVIS & ANDREWS,
17 a Enc. Commune & Tchoupitoulas.

BLANC DE BALEINE—200 boîtes blanc de baleine de la marque C. Smith, en débarquement du navire St.-Louis, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
17 a 134, Magasins.

CHAUX &c—1000 barils chaux; 500 barillets goudron, 50 do do; 500 barils résine, chêne, orme, charbon de bois, charbon de terre, briques à feu et briques du lac, sable, &c, à vendre par
17a W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin

PORC—300 barils porc mes et M O, 200 do. do prime; 80 do. épaules, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
17 a 38, Nouvelle Levée.

RUM—20 barils rum de N. E. en débarquement du navire St. Louis, et à vendre par LAMBERT, BERCIER & co.
17a 63, Vieille Levée.

PORC—Un petit lot de porc mess et prime, en magasin et à vendre par
17 a S. B. MULLEN, 17, Poydras.

BAJOUES—En barils et petites barriques, en magasin et à vendre par S. B. MULLEN,
17 a 17, Poydras.

COUVERTURES FRANCAISES—50 balles couvertures du Montpellier reçues et à vendre par
17a J. ALBERT, 26, St. Louis.

GOUDRON—500 barillets goudron et 500 barils de do en bon ordre à vendre par
17a W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin.

PIN résineux pour l'usage des bateaux à vapeur et 500 barils résine à vendre par
17a W. E. & R. MURHY, 132, Vieux Bassin.

TRAITES sur Baltimore à vendre par
17a J. W. ZACHARIE & co. 88 Douane.

RIZ—100 barriques riz en magasin et à vendre par
17a J. A. BARELLI & co. 61 Commune

CHAUX—1000 barils à vendre par
17a W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin.

TRAITES sur Paris à vendre par
15a KOHN, DARON & co. 88 Bienville

A UNE audience de la Chancelerie tenue à New York pour l'état de New York, le vingt huit de mai mil huit cent trente neuf.

Pardevant Guillaume T. McCoun, vice chancelier du premier circuit.—Jannin Mallet contre Charles Girard.—Comme il parait par une déclaration suffisante que le défendeur Charles Girard réside hors de cet Etat, mais qu'il réside dans un des Etats Unis, c'est à dire dans l'Etat de la Louisiane. Sur la motion de M. A. Rapallo, solliciteur pour le demandeur, on ordonne que le dit Charles Girard fasse faire l'entrée de son apparance, et la fasse notifier au solliciteur du demandeur dans l'espace de quatre mois, à commencer depuis la date de cet ordre, et qu'en cas de son apparence, il fasse mettre au greffe sa réponse à la plainte du demandeur et qu'il en fasse remettre une copie au solliciteur du demandeur, dans l'espace de quarante jours après avoir reçu une copie de cette plainte, et qu'au défaut de cela, l'on considère cette plainte comme avouée par le défendeur. Et l'on ordonne en outre que le dit demandeur fasse publier cet ordre dans la gazette de l'Etat, et dans le *New York Commercial Advertiser* et qu'il continue cette publication dans chacune des dites gazettes pendant huit semaines successives, au moins une fois par semaine, ou qu'il fasse remettre une copie de cet ordre au dit Charles Girard en personne, au moins vingt jours avant le tems ci dessus prescrit pour son apparence.
(Copie) JOHN WALWORTH.
20 juin Greffier.

GRAINES FRAICHES.

LE soussigné a reçu par le navire Mississippi de New-York un superbe lot de graines nouvelles pour la saison. WM. DINN,
19 août 17 Commune.

CAZADORES DE ORLEANS, *ATTENCION!!*

LA compañia se reunirá el domingo, 25 del corriente, á las quatro y media de la mañana, con armamento completo, casaca de paño y pantalon blanco, para una revista de obligacion, la réunion en la plaza de armas. Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad.
De orden del 1er. teniente comandante accidental.
20 agosto F. Ant GARCIA, sarg. primero.

BATAILLON D'ARTILLERIE.—Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes dimanche 25 du courant, à 5 heures du matin, pour une revue d'inspection.
Par ordre,
20a A. SCHREIBER, adt. major

CHASSEURS LOUISIANAIS!!!

LES membres de la compagnie porteront pendant quinze jours un crêpe au bras gauche en mémoire de leur premier lieutenant NORBERT BOURGEOIS, décédé le 18 courant.
20 août—3 CHS. FORSTALL.

D'APRES le funeste événement du 9 août, Mr. Gury invite les personnes qui lui doivent à solder leurs comptes dans le plus bref délai, et celles à qui il doit sont également requises de se présenter pour recevoir. 20at—1s

AVIS.—Un Monsieur bien connu dans cette ville, qu'il habite depuis vingt-cinq ans, désirerait utiliser les heures de la journée dont il peut disposer (l'après dîner et le soir.) Il se chargerait de la tenue des livres, de la correspondance, ainsi que de la traduction en français de tous écrits anglais ou espagnols. S'adresser au bureau de cette feuille.
20 août—4

AVIS—Une femme de couleur ou blanche bien recommandée, trouvera de l'emploi comme gardienne d'enfant en s'adressant au bureau de cette feuille. 20 a—3

A VENDRE.—Un joli CABARET, bien achalandé, situé à l'encoignure des rues Bourgogne et St. Philippe. Ceux qui désirent s'établir trouveront une bonne occasion de le faire, vû que les acheteurs ne seront point tenus d'acheter toutes les marchandises qui s'y trouvent. Ce cabaret n'est vendu que pour cause de départ. 20 août—6

DEMANDE.—400 actions de la compagnie de la Banque des Citoyens.
Aussi, deux jeunes petites domestiques de 12 à 13 ans.
Deux petits domestiques de 12 à 15 ans, pour lesquels des prix avantageux seront alloués. S'adresser à B. BOUNY, courtier, Passage de la Bourse,
20a entre Conti et St. Louis.

PAR FAUCHIER, ENCANTEUR.
Passage de la Bourse.

A VENDRE une esclave âgée de 32 ans, parfaite blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, garantie excellent sujet et de tous vices et maladies parlant français et anglais.
Sa fille âgée de 14 ans créole, domestique intelligente et bon sujet parlant français et anglais.
Conditions moitié comptant et moitié à six mois.
20 at—3

A VENDRE.—100 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Aussi des actions de diverses banques et chambres d'assurance de cette ville, à des prix très modérés.
S'adresser à B. BOUNY, courtier, Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti. 19a—8

1200 BARILS de Chaux; 100,000 carreaux de terre cuite de Nantes, à vendre par GOBET & LAROCHETTE.
Pour la chaux s'adresser rue Casacalvo, encoignure St. Ferdinand; rue St. Pierre, entre Robertson et Villeré pour les carraux. 20 a—8

☞GROS LO[redacted]

LOTERIE D[redacted]SIANE,

[redacted]

Déterminé par l[redacted]ryland Town Hill Lottery," [redacted] 1839, devant être tirée d[redacted]timore, le Mercredi, [redacted], à 4 heures P. M.
[redacted]ance de commissaires.)
[redacted]GORY & Co., successeurs de [redacted]ES & McINTYRE, Directeurs.

BRILLANT PROSPECTUS.

[redacted]	de	$100,000	$100,000
		25,000	25,000
		10,000	10,000
1		8,000	8,000
1		6,095	6,095
1		6,000	6,000
1		5,000	5,000
1		4,000	4,000
10		3,000	30,000
20		2,000	40,000
20		1,500	30,000
50		1,000	50,000
50		500	25,000
62		400	24,000
63		200	12,000
63		150	9,450
63		140	8,820
63		120	7,560
126		100	12,000
126		80	10,080
3,654		40	146,160
23,439		20	468,720

27,511 prix
75 Numéros ballotés—10 sortant.

PRIX DES BILLETS.
Billets entiers $20, demies et quarts en proportion.
Pour paquets ou simples billets s'adresser aux directeurs D. S. GREGORY & Co.,
35, rue Canal, N. Orléans.
NOTA—Les billets seront offerts en vente jusqu'au 1er. Octobre, et l'on recevra le résultat du tirage le 3.
17 a

BANQUE DES AMELIORATIONS
Nouvelle-Orléans, 15 août 1839.

DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au 25 courant, pour la construction de quatre Entresols dans les magasins situés rue Chartres, entre Toulouse et St. Louis. Le tout conformément aux plans et devis qui peuvent être examinés au bureau du caissier. Par ordre.
16 août L. BERNARD, caissier.

SI Messieurs Griet frères sont en ville, ils sont priés de passer au bureau du soussigné.
31 jt A. ST. GEORGES, 78, St. Louis.

HOTEL DE PETTET DE LA BATTERIE—PLACE DE LA BATTERIE, N. YORK.

LE soussigné fait ses sincères remerciement à ses amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu pendant les six dernières années et saisit cette occasion de les informer qu'il a ouvert un grand hotel pour la réception des étrangers.

L'hôtel de la Batterie est situé sur la Place de la Batterie, faisant face à la baie de New York et est un des meilleur site de la ville.

Les places de débarquement où arrive journellement les bateaux à vapeur de Philadelphia, Providence, Sterlington et Albany sont à une petite distance de l'Hôtel. Les étrangers auront par conséquent toutes les facultés à s'embarquer sur les grandes routes du Nord, de l'Est, de l'Ouest ou du Sud.

Les arrangements intérieur sont calculés de manière à rencontrer l'approbation générale.

Les salons sont spacieux et meublés dans le dernier goût. Les chambres à coucher sont grandes et plus confortables que celles des grands hôtels.

Le propriétaire assure le public qu'il n'épargnera aucune peine ni dépenses pour rendre son établissement un rendez vous désirable pour les voyageurs et les citoyens.
19 juil—3m—2ps C. PETTET.

NOTICE—NEW ARRANGEMENT TO COMMENCE FIRST AUGUST, 1839.

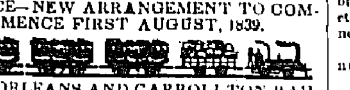

NEW ORLEANS AND CARROLLTON RAIL ROAD.

ARRANGEMENTS FOR THE WEEK DAYS.

From Carrollton.				*From New Orleans.*			
Horse car at	4	o'clk	A.M.	Horse car at	5	o'clk	A.M.
Locomotive	6	"	"	Locomotive	7	"	A.M.
"	8	"	"	"	9	"	"
"	10	"	"	"	11	"	"
"	12	"	M	"	1	"	P.M.
"	2	"	P.M.	"	3½	"	"
"	4	"	"	"	5	"	"
"	6½	"	"	"	7½	"	"
"	8	"	"	"	9	"	"

ARRANGEMENT FOR SUNDAYS.

The cars will leave at the same hours as in the week days until 1 o'clock, P. M., when a Locomotive will leave Carrollton every hour, until 8 o'clock, P.M. and New Orleans every hour, until 9 o'clock P. M.

After 10 o'clock, a horse car can be obtained by paying 5 dollars for the trip, if called for after 12 o'clock, P. M., $10 will be charged.

Persons going by the steam car, must provide themselves with tickets, as the conductor has positive directions not to receive money in lieu thereof.

For the accommodation of persons visiting Carrollton, in the 5 o'clock car, and who may not wish to remain there until 8 o'clock the car that has heretofore left Carrollton at 6 o'clock, will remain until 8½ o'clock, thereby allowing them one hour to enjoy the pleasant walks in one of the most beautiful Gardens in the United States.

THE JACKSON AND LACOURSE STREET CARS

Leave the head of Jackson street at 6 o'clock A. M., Canal street at 6½ o'clock, and runs hourly. At 8 o'clock they commence to leave each end every half hour, until 8½ o'clock P. M., excepting, that instead of leaving Canal street at 8½ o'clock, the car will leave there at 9 o'clock, P. M.

It is particularly requested that Gentlemen will not put their feet upon the cushions, or smoke in the cars, when Ladies are present.

Office New Orleans and Carrollton Rail Road Company, JOHN HAMPSON,
jy29 Chf Engr N O & C R R

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—No. 21, rue du Camp.
CAPITAL .... $300,000.
Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes.
E. L. TRACY, secrétaire. 26j

JEUNE GARDE A CHEVAL.

LA Compagnie montera à cheval Dimanche 25 du courant, et se réunira sur la Place St. Antoine, à 6 heures précises du matin, harnachement et équipement complet.
Par ordre du Capitaine.
17 août C. BELOT, Mal. de logis chef.

JAEGER ACHTUNG!!!

Die Mitglieder der Compagnie sind aufgefodert sich am Sontag den 25 Morgens halb nach 4 Uhr, in voller Uniform auf dem Versamlungs Zimmer einzufinden, um zu einer General Revue Inspection beyzuwohnen.

N. B. Die mitglieder werden sich am Montag den 29 u nd Donnerstag den 22 abend um 7 Uhr auf dem versamlungs Zimmer einzufinden.
Auf Befehl des Capitains.
17 août J. C. WAGNER, Ober-Jaeger.

VOLTIGEURS.—ATTENTION

Vous êtes prévenu que la Compagnie prendra les armes dimanche, 25 du courant, à 4 heures du matin, pour une revue d'inspection; vous voudrez en conséquence vous trouver à lieu ordinaire du rendez-vous de la compagnie en uniforme et en bonne tenue, pantalon blanc et habit bleu. Par ordre du capitaine,
1 a BALLIVET, sergent.

ASSOCIATION HOWARD des jeunes gens de la Nouvelle-Orléans.—Les membres sont requis d'assister à une assemblée spéciale, mardi le 20 courant, à 8 heures, à l'Hôtel des Planteurs.
Par ordre du Président,
19a—2 J. P. BREEDLOVE, Secrétaire.

AVIS.—A vendre une JUMENT noire, très bien faite et de grande taille, bonne trotteuse, monture très agréable et propre à mettre aux harnais. S'adresser à l'écurie de Mr. Aimée Pinéguy, rue St. Claude. 19 août—3

A LOUER.—Le magasin No. 13, rue Toulouse, occupé pendant long-temps par MM. Peyroux, Arnoult & Co. Pour les conditions, s'adresser à CARRIERE, DARAN & Co,
19 août 11 et 15, rue St Louis.

MULETS, Cuirs, Plomb.—En débarquement des goélettes Emblem et Philippine-Rose, de Matamoros, 20 mulets mexicains, de choix; 575 cuirs, 1600 barillets de plomb. Les mulets sont en excellente condition; les acheteurs sont invités à venir les examiner. JOHN BELLOWS, Jr.
19a—6 No. 91, Vieille Levée

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs. Baudelle, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No 121
17d—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le Doct. Deraz, médecin de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il a transporté son domicile rue St. Pierre, no. 114 entre Bourbon et Dauphine. Dix années de séjour à Véra Cruz, d'où il est récemment arrivé, lui permettent d'offrir avec confiance le tribut de son expérience pour le traitement de la fièvre jaune. 17a—5

LE soussigné devant laisser l'Etat dans quelques jours, remercie sincèrement ses amis et les citoyens en général de l'encouragement libéral qu'ils lui ont accordé pendant sa résidence de vingt ans dans cette ville. Les personnes ayant quelques réclamations à faire contre sa personne ou sa propriété sont priées de les présenter immédiatement pour être liquidées. Pendant son absence le Dr. John Rollins est son agent autorisé.
17 août—2 J. OTT, Cercle Tivoli.

UN jeune homme, depuis quatre ans dans le pays, muni des meilleures recommandations et parlant français, espagnol et anglais, désirerait trouver une place de commis dans une maison de la ville ou de la campagne. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 août

A LOUER OU A VENDRE—Une maison et écurie, avec les fixtures nécessaires pour les affaires de marchand de lait, neuve et en bon ordre. L'étable peut contenir trente vaches. La location de cette maison est une des meilleures dans la seconde municipalité. Pour les conditions, &c., s'adresser au no. 79, rue Bourbon. 16 a—2ps.

A LOUER pour le 1er septembre prochain—La maison haute avec magasin, située rue Toulouse no. 30, entre Levée et Chartres. S'adresser à
16a R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

Est parti marron dans la nuit du 12 courant—Le nègre nommé ANDRA, âgé de 30 ans au moins, taille d'environ 5 pieds 2 à 3 pouces; il est roux, son nom est écrit sur son front et le mot marron lui croise la figure en grandes lettres. Dix piastres pour sa mise en geole.
Paroisse St. Bernard, le 13 août 1839.
15a—6 CELESTIN CHIAPELLA.

A VENDRE—Une belle BARROUCHE très commode pour une famille, pour un ou deux chevaux, n'ayant servie que six fois; plusieurs bons et jolis chevaux pour cabriolets. S'adresser à R. Saulnier, courtier, chemin du Bayou, ou à la Bourse St Louis. 14 a—1s

LE soussigné vient de recevoir d'autres briques à feu de M. Delassize, et prévient ceux qui en ont besoin de s'adresser à lui de suite car étant en grande demande, elles seront bientôt parties.
15 a E. VARISTE WILTZ.

HAMEÇONS—6 caisses hameçons assortis;
Marbres—7 boîtes contenant 25 m chaque.
Ardoises—5 caisses ardoises allemandes, diverse grandeurs;
Crayons pour charpentiers—1 caisse assorti;
Vin de Hock—300 caisses différentes marques;
Hock pétillant—150 caisses qualité supérieure, en magasin et à vendre par
15 at F. C. GEORGEN & Co., 76, Chartres

CHANGEMENT de domicile—Lambert, Bercier & Co. ont transporté leur magasin du no. 9, Nouvelle Levée sur la vieille Levée, à l'encoignure de la rue St. Louis, ce magasin était occupé avant par A. Maurin & Co. 10 a—5

DROGUERIES—En débarquement, un approvisionnement d'articles de ce genre.
Nota—Les marchands de la ville et de la campagne trouveront un assortiment toujours renouvelé par des importations constantes, à vendre en gros et en détail à la Pharmacie de P. CUSACHS,
10 a Rue St. Pierre no. 5 face à la place d'Armes

AVIS—Conformément aux instructions reçues aujourd'hui du Maître de Poste général, la malle de l'Est par la voie de la Mobile, sera close à 9 heures du matin chaque jour à partir de cette date.
WM. H. KERR,
13 aout Maître de Poste.

PHARMACIE.
VILLE DE LAFAYETTE.

CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire a établi pour rendre ses services le plus utile au public, et où on exécutera avec soin les ordres dont on l'honorera.

Prescriptions remplies à toutes heures du jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar Chimiste.
Ville de Lafayette, 12 août 1839
13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle

ON peut prendre quelques pensionnaires au No. 68, rue Royale. 12 août—1s

ON a besoin immédiatement d'une négresse pouvant faire la cuisine, s'adresser au No. 68, rue Royale. 12 aout—1s.

LE SOUSSIGNE prévient le public qu'ayant perdu un billet à son ordre tiré par L. Kirschleyer daté du 13 mars 1839 et échéant en tout mars 1840, déclare le dit billet de nulle valeur le paiement en ayant été fait. A. RIBET
12 août—10f

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE.

J. C. GALLAY, ancien jardinier des établissemens royaux de Paris, en relation avec les Directeurs actuels, demeurant depuis longtemps dans ce pays, prévient les propriétaires, jardiniers et amateurs de plantes d'ornement, que, le 10 du courant, il mettra en vente les produits de son établissement. Son dépôt est établi rue Condé, No. 81; le local est des plus convenables pour la conservation germinative des graines. J. C. Gallay tient en magasin des graines potagères, graines pour les oiseaux, arbres fruitiers, plants de vigne, plantes d'agrément fleurissant à toutes les époques de l'année, bulbes, oignons et griffes de fleurs. Il se charge de toutes commissions concernant son art, telles que plantations, taille d'arbres, de vignes, &c. 10 jt—6fs

CHANGEMENT de demeure—Goodman Levy & Co. ont transporté leur domicile du no. 58 au no. 21 rue de Chartres, entre Canal et Douane.
9 août—1m

$50 DE RECOMPENSE.

Est parti marron au mois de juillet de l'année dernière le nègre africain NED, âgé de 48 à 50 ans, taille d'environ 5 pieds 5 pouces ayant le petit doigt de moins à une main, très marqué de la petite vérole, et parlant un peu le français et l'anglais. Il a été aperçu plusieurs fois vendant des paniers à l'un des marchés de la 2ème municipalité, il se tient ordinairement de l'autre bord du fleuve.

Quiconque le livrera au soussigné ou le fera incarcérer dans une des prisons de cette ville, aura la susdite récompense. S'adresser à A. CAPDEVIELLE,
9at—10 rue Toulouse, entre Chartres et Levée

MR CINOT est prié de passer au magasin du soussigné pour retirer une caisse de marchandises venue par le Marengo, du Havre.
31 jt F. PERRET, 59, Toulouse

POUR VICKSBURG, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, Rodney, Natchez et Fort Adams—Le bateau à vapeur TUSKINA capitaine V. A. Woods, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HALL & A. B. BEIN,
21 a 19, Nouvelle Levée.

BATEAUX PORTANT LA MALLE DES E. UNIS—Les passagers voyageant par cette route sont par le présent notifiés que ces bateaux à vapeur partiront du Lac, au bout du railroad à l'arrivée des chars de 11 heures, à partir de cette date.
14 a—1s J. W. BREEDLOVE, contracteur.

POUR ST. LOUIS & [...]TON—Le bateau à vapeur paquebot régulier VANDALIA, capitaine J. P. Durst, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira mercredi prochain, le 4 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au quai de la rue Gravier, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
17a 28, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.—La goélette fine voilière CREOLE, capitaine Cormier, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou
21 août R. GRONING & Co.

POUR NEW-YORK.—Samedi le 24 courant.—Ligne de paquets entre la Louisiane et New-York.—Le navire paquebot MISSISSIPI, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira positivement comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à
20 a JAS. B. HULLEN, 74, Camp.

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de paquebots entre Philadelphie et la Louisiane—Le paquebot A. I. RENOWN, cap. Snow, partira pour le port ci-dessus le 22 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au dessous de la halle aux légumes, ou à N. F. COMLY & Co.,
20 a 97, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Jeudi le 22 courant,—Le brick CERVANTES, cap. Tufts, partira positivement comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face du dépôt de douves de M. Turner, ou à JOHN A. MERRITT,
20 août 53, rue du Camp.

POUR GALVESTON, (Texas)—La goélette fine voilière COL. DE RUSSY, capt. Rogers, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
17a J. A. BARELLI & co. 61 Commune.

DEMANDE.—On a besoin d'un bâtiment de port de 800 ou 1200 barils pour aller à Providence, N. J. S'adresser à
15 août E. & J. ANDREWS, 32, Gravier.

A VENDRE—Une goélette d'environ 4 ans de service, du port de 91 tonneaux, en bon ordre. Pour les conditions, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune, 15a.

POUR LA MOBILE—La goélette fine voilière JASPER, capt. Herald, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune, 15a

POUR LA HAVANE ET MATANZAS—La goélette COLOMITA est maintenant prête à recevoir sa cargaison et sera expédiée sous peu. Pour les conditions du fret, s'adresser à J. ROBERT & Co. 47, Bienville, 13 août.

A FRETER—La goélette de première classe fine voilière JASPER, capt. Herald, du port de 91 tonneaux et pouvant prendre 7 ou 800 barils et tirant peu d'eau. Pour les conditions, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 14a

POUR LA HAVANE.—La goélette HENRY CLAY, capt. Patterson, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 at R. GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL—La barque de première classe FERGUS, capt. Crawford, peut prend 400 balles de coton et sera expédiée promptement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour quatre passagers de chambre, s'adresser à LEVI H. GALE,
14 a 95, Commune.

POUR NEW YORK le 20 août—Ligne entre la Louisiane et New York—Le paquebot Mississipi, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira comme ci dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à JAMES B. HULLEN,
10 a 74, Camp

POUR LA MOBILE par le bassin—La goélette fine voilière SWAN, capitaine Trainer, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à
9 a J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LA MOBILE par le bassin—La goélette fine voilière Elizabeth, capitaine Newton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
9 a 65, Commune.

POUR GIBRALTAR.—Le navire fin voilier McLELLAN, capt. Ryan, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai.—Pour fret de cent boucauds ou passage ayant de beaux emménagemens, S'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co.
9at 19, rue Toulouse.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier CHARLES, capt. Outerbridge, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE BEDFORD, 65, Commune, 7a.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. ADRIAN, capitaine Lomes, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la Presse à Coton d'Orléans, ou à J. H. ASHBRIDGE,
7 août 65, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pensylvanie—Le navire [redacted] fin voilier OHIO, capitaine Gallaher, suivra [redacted] Renown. Pour fret ou passage ayant [redacted]mens, s'adresser au capitaine à bord [redacted]rché aux légumes ou à N. F. COMLY & Co,
3 at 97, Camp.

PO[redacted]L—Le navire DELAWA[redacted] Patten, partira [redacted] coton [redacted] s'adresser à [redacted]

POUR MA[redacted] partie dos[redacted] Pour fret o[redacted] pour douze passagers. S[redacted] capit[redacted] vis-à-vis les Magasins R[redacted]
29jt RICKER[redacted]

POUR LIV[redacted] voilier SCOTLAN[redacted] ayant les trois quarts de sa c[redacted] partira sous peu, et est en face de la Pr[redacted] d'Orléans. Pour fret de 300 balles de coton, [redacted] ser à L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LA HAVANE—L[redacted] WATER WITCH, capt. Dupeire, la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co.
26jt 19, Toulouse,

POUR LONDRES—Le navire fin voilier COLUMBIAN, capitaine Stinson, partira sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,

POUR LE HAVRE—Le navire MARANGO, capt. Larkin, journellement attendu repartira promptement pour le susdit port. S'adresser pour fret ou passage à
15 jt F. PERRET, 59, rue Toulouse.

A LOUER.—Douze maisons en briques à deux étages et greniers, très commodes pour les familles.
Huit maisons, situées à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et la Course, faubourg Annonciation.
Quatre maisons, situées à l'encoignure des rues de la Commune et Cirque, faubourg Ste. Marie. On peut en donner possession immédiatement, s'adresser à LAURENT MILLAUDON,
15jt 14, rue Bourbon.

VIN DE CHAMPAGNE—200 paniers champagne supérieur, de la marque de *, d'importation récente, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co,
12 août—10 26, rue Bienville.

COUVERTURES FRANCAISES—50 balles couvertures 3 points, de la fabrique de Z. Granier, en magasin et à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co,
12 août—10 26, rue Bienville.

COUVERTURES FRANCAISES.—Couvertures de 3 points, de diverses fabriques françaises, en magasin et à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co,
12 août—10 26, rue Bienville.

EAUX DE VIES, VINS, BIERE ET PORTER DE LONDRES—50 demi pipes eau de vie des docks de Londres, 4me. preuve; 10 demi do et quarts barriques vin de Madère du Sud; 50 caisses vin de Sherry de Londres, 3 doz. chaque; 70 barriques porter de Londres et brown stout; 60 barriques bière pâle de Londres, en bouteille de pinte et chopines, en magasin et à vendre par
16 a GEO. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

AUX marchands mexicains—A vendre à des conditions libérales un envoi de bijoux à la mode, bons pour le marché mexicain.
JOSEPH A BEARD, encanteur
Et marchand à commission, 59 Commune. 22 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

VENDREDI, 23 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse, No. 60,

Une facture de bas et demi bas de fil et de coton, toile à drap, et gallons de fil, consistant en demi bas de fil blancs et écrus fins et superfins, demi bas de coton très fins écrus, fortis et mélangés; bas de coton superfins, brodés et unis, bas de coton, bleus pour femmes et fillettes, gallons fil assortis nos. 11 à 27; toile à drap française.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant; de 200 à $500 4 mois; 500 à $1000, 6 mois; au dessus de $1000, 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.
21 août

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Vendredi le 23 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale:

La mulâtresse SALLY, âgée d'environ 26 ans, parlant anglais et français, bonne domestique de maison, sachant faire les matelas et marchande, avec son enfant CAROLINE, âgée d'environ trois ans.

Les dites esclaves sont pleinement garanties des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Un quart à trois mois; un quart à 6 mois; un quart à 9 mois et un quart à un an, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. 20 août

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Mercredi prochain 21 du courant, à 5 heures de l'après midi, sur la Levée, entre les deux marchés et près des magasins rouges,
340 barils de vin de Catalogne,
16 pipes do do do
450 cruches huile d'olive,
100 barillets d'olives,
Une quantité d'amandes à coques tendres; faisant partie de la cargaison du brick Salvador, venant de Barcelone et de Malaga.
Conditions à la vente, 20 août—2

PAR FAUCHIER

☞Passage de la Bourse vis à vis le café d'Ambrogio.

IL sera vendu en vente publique le jeudi 22 août, à 11 heures:

Le fonds d'une bibliothèque composée des ouvrages les plus nouvellement reçus, de Dumas, Barthélemy, De Vigny, Balzac, Paul de Kock, &c., et des dernières éditions de Lamartine, Thiers et Voltaire.

Aussi deux fusils à deux coups à piston, une paire de pistolets de duel avec la boîte et ses accessoires, une quantité de meubles, groceries, &c.

On peut voir la liste de ces divers objets au bureau du susdit encanteur. 20a—3

PAR HEWLETT ET CENAS.
Vente de Tabac avarié.

IL sera vendu mercredi le 21 courant, à 10 heures, aux magasins de J. B. Wallace & Co rue Perdido.
7 Boucauts tabac avariés à bord du steamer Vandalia, capt. S. P. Durst, de St. Louis, et vendus pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions: Comptant. 19 août.

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu mercredi le 21 courant, à 10 heures a. m. à l'encoignure des rues Jackson et Franklin.
Une quantité de MEUBLES DE MENAGE, comprenant chaises, tables, bois de lits, sofas, armoires, faïence, &c. 17a

PAR A. L. FERNET.
Succession de Henry Dickenson.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves de cette paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 5 août 1839, il sera vendu vendredi le 23 du courant, à 10 heures a. m., au No. 58, rue des Magasins.
Les effets appartenant à la dite succession. 12 a

PAR J. A. BEARD.
William Tibbitts syndic de ses créanciers.

IL sera vendu sur les lieux, No. 23, rue d'Espagne, troisième municipalité, mardi le 17 septembre prochain, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour du premier district judiciaire de la Louisiane.

Divers outils de forgeron, ouvrages en fer et fixtures. Aussi: Le bail de la boutique de forgeron et divers autre bâtimens, ainsi que les privilèges de Wm. Tibbitts dans le bail des dits emplacemens, qui seront connus au temps de la vente.

Conditions de la vente—Pour les outils comptant; pour les bâtisses et le bail, six mois de crédit et en donnant des billets endossés à la satisfaction du vendeur. 19 août

PAR J. A. BEARD
William Tibbitts syndic de ses créanciers.

IL sera vendu à l'encan, à la Bourse St. Louis, mercredi le 18 septembre prochain, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cour du premier district judiciaire de la Louisiane

Le nègre GEORGE, âgé de 35 ans, bon forgeron et finisseur.
MELDER, âgé de 30 ans, bon ingénieur et forgeron.
LEVI, âgé de 60 ans, forgeron commun.
Conditions de la vente: 6 mois de crédit, en donnant des billets endossés à la satisfaction du vendeur.
Les actes de vente pardevant J. Y. Lewis, Esq., not. pub., aux frais des acquéreurs. 19 août.

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 3.

Séance du 27 juillet 1839.

Résolu qu'il sera construit une halle sur cette partie de terre située en face de la levée, entre les rues des Champs Elysées et Marigny, conformément au plan et au calcul de charges, faits par le voyer.

Que le maire est autorisé à donner avis aux contractans, pendant quinze jours, dans deux papiers publics de cette ville, afin d'obtenir des soumissions pour la construction de la dite halle.

Que le coût de la dite halle sera payé en bons de cette municipalité, à un et deux ans, avec intérêt à raison de six pour cent par an, à dater du jour de la livraison.

Signé CUVELLIER, recorder
Approuvé le 29 juillet 1839. C. GENOIS, maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jr. secrétaire.

En vertu de la résolution ci dessus, avis est par le présent donné que, jusqu'au vendredi 23 du courant, il sera reçu au bureau de la mairie, des soumissions cachetées pour la construction d'une halle sur l'emplacement désigné dans la dite résolution, et conformément aux plans et devis déposés au bureau du recorder de la 3me. municipalité.
Nouvelle Orléans, le 7 août 1839
9 a C. GENOIS, maire

PEINTURES, Huile, &c. à vendre par le soussigné, en gros et en détail.
275 barillets peinture blanche,
50 do. chrome vert anglais,
20 barils huile de lin allemande,
15 do. térébenthine, et un assortiment de rouge, bleu, jaune, &c.
[redacted] S. LATAPIE [redacted] Levée.

A[redacted] sera loué à bon marché à [redacted]
MUNFORD PERRS,
enc. Poydras et Tchoupitoulas.

[redacted]—Le soussigné informe respectueusement les [redacted] et le public en général qu'il a ouvert un [redacted] MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à [redacted]gnure des rues La Course et Tchoupitoulas, [redacted] constamment en main un assortiment com[redacted] médecines et sera prêt à toute heure [redacted] à préparer avec soin et prompt[redacted] lui adressera.
[redacted], apothicaire.

DEPO[redacted] No. 147, rue de la Douane [redacted] Bourgogne.
Constamment en [redacted] porte, marches, tables pour l'eau, cadres de [redacted] linteaux, &c., qui seront posés à ordre et sous le plus court délai. Des ordres pour devantures de magasins, maisons privées, tombeaux, monuments et généralement tout ce qui sert à l'érection des bâtisses seront envoyés aux meilleures carrières, promptement remplis et travaillés selon le dernier goût à des prix raisonnables.
5 août NEWTON RICHARDS.

REÇU par le Marengo, et à vendre au magasin de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne.
Un assortiment de GRAINES DE JARDINAGE venant directement de Paris et demandées spécialement pour les semis de cette saison.
Toutes ces graines ayant été MISES A L'ESSAI aussitôt leur arrivée, les acheteurs peuvent vérifier eux mêmes la qualité des graines qu'ils achèteront. 5 août

$25 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque ramènera au soussigné ou logera dans une des geoles de la ville, le nègre HENRY. Le dit nègre appartient à son habitation, Paroisse Jefferson, a quitté la dite habitation dimanche 28 Juillet; il est créole, âgé de 45 ans, a été long-temps commandeur et est très bien connu sous le nom de HENRY LAFOURCHE.
2 août LAURENT MILLAUDON.

$50 DE RECOMPENSE—Parti marron le 1er. courant, de l'hôpital de la marine, dans cette ville, le nègre nommé FREDERICK, âgé de 27 ans, de la taille d'environ 5 pieds 8 pouces, cuisinier, sachant lire et probablement écrire. La récompense ci-dessus sera donnée pour sa mise en geole dans une des prisons de cet Etat. S'adresser à ALLEN ASHER & Co.
Rue du Camp, ou au No 73 rue Baronne.
13 jt—1? GEO. A. BOOTS.

PENSIONNAT ET ECOLE DE DEMOISELLES, tenu par Mlle. McCLENACHAM, Nos. 11 & 13, Carroll Place, Bleecker street, New-York.
Le terme d'automne de cet établissement commencera le 7 septembre.
L'on réfère les parens qui seraient disposés à envoyer leurs enfans à l'établissement ci-dessus aux messieurs suivans:
Le Revd. Dr. WHEATON, Nlle-Orléans.
WM. CLARK, Jr. Esq. do
JACOB WILCOX, do
LEONARD MATHUX, do
HAMILTON M. WRIGHT, do
THOMAS SKINNER, Saint-Louis.
4 juillet—9m

SAINDOUX—Un petit lot en magasin et à vendre par S. B. MULLEN.